Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 23 (1977)

Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

Le « Salon culinaire mondial 1977 » se mangera aussi des yeux !

M. Max **König,** président du Comité de patronage du « Salon culinaire mondial 1977 » a répondu aux questions posées par le Service de presse de la Foire Suisse d'Echantillons.

Max **König,** ancien tenancier du restaurant « Helm », à Bâle et maintenant responsable du département culinaire de la Société bâloise de navigation sur le Rhin, est depuis des années délégué de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, au comité du Salon IGEHO. En tant que chef de la commission pour l'hôtellerie de la région bâloise, il s'occupe tout spécialement des questions de formation et de perfectionnement professionnels, dont font également partie les expositions culinaires.

— Monsieur König, qu'est-ce que le « Salon culinaire mondial » qui aura lieu à Bâle, du 17 au 23 novembre 1977, en même temps que l'IGEHO, le 7e Salon international de la restauration collective, de l'hôtellerie et de la restauration ?

« Ce Salon est une exposition de la cuisine mondiale, doublée de concours internationaux d'art culinaire. Il comprendra plusieurs concours, à différents échelons, qui auront lieu pendant toute la durée du Salon et auxquels les spécialistes de toutes les catégories de restaurants pourront prendre part. Citons en premier lieu un concours entre **équipes nationales de différents pays** et un autre entre **équipes régionales** venant également du monde entier ; outre les équipes elles-mêmes, des cuisiniers pourront participer à titre individuel. On aura ensuite, dans un cadre suisse, des concours réservés aux diverses branches de la **restauration collective,** soit cantines pour le personnel, les écoles, les homes pour personnes âgées et les hôpitaux. Des concours spéciaux auront enfin lieu sous la dénomination d'« Idea Culinaria », et un « Tavolarama » donnera aux concurrents suisses et étrangers l'occasion de montrer publiquement leurs talents dans l'art du service de table. Les visiteurs du Salon ne prendront pas seulement plaisir à ces différents concours, ils en retireront encore d'utiles enseignements sur ce qu'est une nourriture saine ».

— Ce Salon culinaire soulève-t-il un réel intérêt dans les milieux concernés ?

« Pour le **concours international,** la République fédérale d'Allemagne, la France, le Danemark, le Japon, la Yougoslavie, la Norvège, l'Autriche et la Hongrie ont déjà annoncé officiellement des équipes et des pourparlers sont en cours avec l'Italie, Israël, le Canada, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Tchécoslovaquie. Nous attendons d'autres inscriptions et comptons sur une vingtaine de pays. Chaque nation doit présenter une équipe de cinq cuisiniers désignés par la section nationale de la Fédération mondiale des associations de cuisiniers.

Nous enregistrons également une participation très réjouissante au concours des **équipes régionales.** Nous avons déjà reçu des inscriptions du monde entier, à l'exception de l'Australie et de l'Amérique du Sud, ce qui laisse présager une compétition des plus intéressantes ».

— Et comment seront composées les équipes régionales ?

« Contrairement au concours international, pour lequel les équipes doivent être formées et annoncées par les associations nationales de cuisiniers, les conditions d'inscription au concours régional sont beaucoup plus larges. Les cuisiniers d'une région plus ou moins importante, voire d'une seule ville ou d'une seule station, peuvent par exemple former une équipe de leur propre initiative. Il arrive aussi, souvent, que ces équipes soient constituées sous l'impulsion des organisations hôtelières locales ou régionales, ou encore de leurs commissions de formation professionnelle et de leurs maîtres de cuisine. L'effectif de l'équipe peut également varier de huit à trois, deux ou même un seul cuisinier ».

— Et qu'en est-il des frais ?

« La participation elle-même à tous les concours est **gratuite.** Il n'en résulte pas moins quelques frais, pour les concurrents, pour d'éventuelles prestations de services spéciales, le matériel nécessaire, le transport, le voyage, le séjour à Bâle et — à ne pas oublier — pour fêter la victoire espérée...

Les associations locales et régionales d'hôteliers et de restaurateurs, voire, dans de nombreux cas, les autorités, ne demanderont d'ailleurs certainement pas mieux que de leur venir en aide. N'ont-elles pas intérêt à voir leurs cuisiniers, par leur participation à ces concours, parfaire leur formation et décrocher si possible une distinction ?

Ces distinctions ne sont en effet pas seulement une recommandation pour le cuisinier qui l'a obtenue, mais encore pour l'établissement qui l'occupe. Les prix des équipes peuvent même être une publicité efficace pour l'hôtellerie de toute une région ».

— Quelles sont les tâches et les récompenses qui attendent les concurrents ?

« Leurs tâches sont très exactement consignées dans les règlements que l'on peut obtenir au Secrétariat des concours (Bureau Curt Spörri, Lägernstrasse 27, CH — 8600 Dübendorf). Il faudra notamment, pour le concours international, confectionner des plats et des assiettes imposés, à savoir un plat froid et un plat de fête, un plat de restaurant et quatre repas sur assiette. Les participants aux concours des hôpitaux devront composer les menus d'un jour entier ne contenant que 1500 calories pour les diabétiques et 1000 calories pour les malades en régime. Exception faite d'« Idea Culinaria », les récompenses seront des médailles d'or, d'argent et de bronze, des diplômes, des distinctions et des prix d'honneur. Elles seront attribuées par un jury de professionnels compétent et neutre ».

— La Foire Suisse d'Echantillons prendra à sa charge la préparation et le financement du Salon culinaire mondiale, mais qui l'organisera ?

« C'est la Société suisse des cuisiniers. C'est d'ailleurs la première fois depuis 1964, année où l'« Hospes » eut lieu à Berne, que notre pays abrite une exposition culinaire internationale de cette importance. On pouvait en attendre un écho d'autant plus favorable, dans les milieux gastronomiques du pays, que la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, l'Association suisse de la restauration collective, la Communauté suisse des associations de restaurants sans alcool, la Société centrale des employés d'hôtels et de restaurants « Union Helvetia » et la Société des cuisiniers faisaient partie du Comité de patronage ».

Roche retire un médicament du marché

La firme pharmaceutique Roche a annoncé le retrait provisoire du marché de l'ulménide, Roche indique dans un communiqué que les contrôles de qualité ont montré dans un certain nombre de capsules de ce médicament la présence de bactéries intestinales inoffensives dans les conditions normales. L'ulménide est un produit destiné à la dissolution progressive des calculs biliaires, introduit à ce jour uniquement en Suisse. Selon le communiqué, aucun effet nocif chez les malades n'est à redouter. Les emballages, en nombre restreint, disponibles en pharmacie et dans les hôpitaux seront néanmoins retirés, car ils ne répondent pas aux critères de qualité exigés par Roche. L'ulménide, sera rendu à nouveau disponible dès que la sources des impuretés aura été écartée.

L'office intercantonal de contrôle des médicaments a été informé de ces dispositions, précise encore le communiqué. (ats)

canton de berne

L'Assemblée constituante jurassienne accepte son nouveau règlement

L'assemblée constituante jurassienne a repris ses travaux à Delémont pour examiner le règlement qui la régira jusqu'à l'admission du canton au sein de la Confédération et pour adopter son organigramme de travail. Elle a en outre décidé de créer quatorze commissions pour préparer la mise en place de l'Etat jurassien.

L'article 138

Le président François Lachat, après avoir rappelé le résultat « tout simplement extraordinaire » des votes sur la constitution et le mandat de l'assemblée constituante, a fait un rapport sur les négociations récentes entre l'assemblée et le Conseil fédéral et entre l'assemblée, le Conseil fédéral et le Gouvernement bernois qui a ainsi rétabli les relations qu'il avait rompues. Il a d'autre part confirmé que l'assemblée constituante jurassienne publierait à Berne son propre message aux Chambres fédérales afin d'exposer l'interprétation qu'il donne de la constitution jurassienne. M. Lachat a notamment relevé, au sujet de l'article 138 sur les modifications territoriales, que le futur canton ne revendiquait pas le Jura-Sud mais qu'il regrettait la séparation et souhaitait qu'un jour les districts jurassiens se retrouvent. Il a souligné que la Constitution fédérale, réservée dans l'article de la Constitution jurassienne, offrait des barrières suffisantes et que la disposition de la Constitution jurassienne ne faisait preuve d'aucune infidélité intercantonale en manifestant le désir du peuple jurassien que les conséquences de l'histoire soient un jour réparées, désir dont la réalisation ne dépend d'ailleurs pas du peuple jurassien.

Bureau de cinq membres

Le règlement de l'assemblée constituante fait du bureau un véritable organe exécutif, chargé d'organiser le travail et de sauvegarder les intérêts de l'Etat jurassien. Par 33 voix contre 10 (socialistes), les députés ont décidé qu'il serait composé de cinq membres et non plus de sept comme c'est actuellement le cas. Le poste de second vice-président sera supprimé et la présidence sera assumée à plein temps. Le bureau agira en collège.

Quatorze commissions de cinq membres également seront créées et leur travail sera coordonné par le secrétaire général. Trois commissions législatives prépareront la législation du futur canton du Jura, en se basant essentiellement sur la législation bernoise. Trois autres commissions organiseront le futur Etat jurassien. Enfin, trois commissions examineront les problèmes liés au budget et à la séparation des comptes, au partage des biens et à la création éventuelle d'établissements autonomes. Deux commissions spéciales s'occuperont des problèmes scolaires et hospitaliers. Enfin, une commission d'information a été créée, sans parler de la commission de vérification des pouvoirs et de la commission de rédaction.

Toutes ces commissions pourront bénéficier de l'aide d'experts extérieurs, notamment des universités de Fribourg et de Genève. (ats)

canton de fribourg

Ville de Fribourg : importantes restaurations en préparation

La bourgeoisie de Fribourg va être invitée lors de sa prochaine assemblée à voter un crédit de 7,86 millions de francs pour la restauration de cinq bâtiments mitoyens d'un volume de quelque 17 000 m³ dont le plus intéressant, qui restera intact, date du dix-septième siècle mais remonte, en partie plus loin dans le passé. Une partie des autres bâtiments anciens sera reconstruite, cela en accord avec les responsables de la conservation des monuments historiques, le groupe de maisons se trouvant dans la partie ancienne et protégée de la ville. On y installera un restaurant, des bureaux de l'administration bourgeoisiale ainsi que des appartements pour personnes âgées. La réfection et la réaffectation d'autres bâtiments en vieille ville, dont les anciens abattoirs qui ont brûlé et qui sont maintenant propriété de l'Etat font l'objet d'études. Ces données ont été fournies, lors d'une conférence de presse, par le conseil communal de Fribourg.

Parmi les autres sujets évoqués, le syndic, M. Lucien Nussbaumer, a relevé que les travaux en vue de la réalisation d'un plan d'aménagement et de circulation avançaient, ainsi que ceux pour la construction d'une salle de théâtre et de congrès. La demande de crédit sera probablement soumise encore cette année au Conseil général, législatif de la ville. (ats)

Fermeture du pensionnat du collège cantonal de St-Michel

L'internat du collège cantonal de Saint-Michel va être fermé à la fin de l'année scolaire en cours, et cela faute d'un nombre suffisant de pensionnaires, c'est ce qui ressort d'un communiqué du Conseil d'Etat. Seuls quarante élèves sont encore pensionnaires dont huit seulement ont des parents domiciliés dans le canton. Cette institution ne rend plus grand service à la collectivité cantonale, ce qui a poussé le Conseil d'Etat à prendre cette décision.

La baisse des effectifs des internes est essentiellement due à une plus grande facilité des transports et à la création d'un gymnase à Bulle. De plus, les élèves des districts de langue française, sauf ceux du district de la Sarine, fréquentent maintenant la section littéraire de leur école du cycle d'orientation.

Si le nombre des internes est devenu insignifiant, le nombre des demi-pensionnaires est plutôt en hausse du fait que de nombreux collégiens ne rentrent pas à domicile à midi. C'est pourquoi le restaurant du collège sera maintenu et complété d'une cafeteria, pour que les élèves sachent où se rendre durant les heures libres ou en attendant leur train ou leur autobus. (ats)

canton de genève

décès de Henri Gagnebin

Né le 13 mars 1886, le musicien Henri Gagnebin, fondateur du concours international d'exécution musicale de Genève, est décédé début juin dans cette ville.

Bourgeois de Renan (be) et de Neuchâtel, Henri Gagnebin est né à Liège, en Belgique, où son père était pasteur. Il fait ses études secondaires à Lausanne, puis des études artistiques dans cette ville ainsi qu'à Genève et Paris. A Genève, il est notamment l'élève d'Otto Barblan, et à Paris de Vincent d'Indy et de la Schola cantorum. Dans la capitale française, il est organiste du temple de la Rédemption puis il vient à Lausanne en 1916 où il est organiste du temple de Saint-Jean et du temple de Morges. Il est également professeur d'histoire de la musique au conservatoire de Lausanne. Puis il est appelé au conservatoire de Genève dont il sera le directeur pendant trente-deux ans (1925-1957). Il fonde le concours international d'exécution musicale de Genève dont il est président de 1938 à 1959. On doit à Henri Gagnebin, qui a aussi enseigné au conservatoire de Neuchâtel, environ 125 œuvres dont des sonates, des quatuors, trois symphonies, quatre oratorios, un concerto pour piano. H. Gagnebin a en outre mis en musique des textes médiévaux d'Othon de Grandson et composé 80 pièces d'orgue sur des psaumes huguenots. (ats)

canton de neuchâtel

Inauguration d'une nouvelle locomotive : fête populaire en gare de Cornaux

Le petit village neuchâtelois de Cornaux, près de Cressier, a fêté l'inauguration d'une nouvelle locomotive qui arbore les couleurs de la commune. Sensibles à cet enthousiasme, les CFF ont saisi l'occasion pour exposer du matériel roulant en gare de Cornaux, soit sur les lieux de la fête.

M. André Brocard, directeur du premier arrondissement des CFF, a fait le déplacement à Cornaux pour le « baptême » de la nouvelle locomotive, cérémonie à laquelle a procédé une

classe d'école du village, lauréate d'un concours de dessins ferroviaires.
Dans son allocution, M. Brocard a rappelé qu'en donnant depuis quelques années des noms de localités à certaines locomotives électriques, les CFF ne faisaient que céder à une coutume très ancienne. (ats)

Dix villages préhistoriques découverts à Auvernier

Au cours d'une conférence de presse, M. Michel Egloff, archéologue cantonal neuchâtelois, a présenté les premiers résultats des importantes fouilles archéologiques qui ont été entreprises sur le tracé de la route nationale 5, en baie d'Auvernier. D'une envergure peu commune, ces recherches, les plus importantes réalisées ces trente dernières années en Europe, ont coûté quelque 3,4 millions de francs. Elles ont été financées en grande partie par la Confédération dans le contexte du programme des routes nationales. Elles ont duré plus de quatre ans et ont permis de découvrir au total dix villages préhistoriques, dont une grande partie de l'époque néolithique.
Sur la base des nombreux objets qui ont été mis au jour, on a pu établir que les premiers habitants de cette région s'y sont établis vers 3900 avant Jésus-Christ. Dans leurs premières conclusions, les experts indiquent également qu'en aucun point de la baie, le système des plate-formes ne semble avoir constitué le mode d'habitat usité des sols aménagés à même les galets et le sable ont, en effet, été découverts. Cette constatation remet en question l'hypothèse selon laquelle les lacustres vivaient à la surface de l'eau. Actuellement, les études se poursuivent et devraient durer jusqu'en 1980. (ats)

Suchard présente son atelier pour handicapés

L'entreprise chocolats Suchard s.a., à Neuchâtel, a présenté officiellement l'atelier spécial qu'elle a ouvert l'automne dernier à l'intention des handicapés. Une vingtaine de personnes sont actuellement occupées à des travaux de conditionnement dans cet atelier placé sous l'égide de la section neuchâteloise de l'association suisse des invalides. Il s'agit de la première initiative du genre réalisée dans la région de Neuchâtel. (ats)

Coup de ciseaux sur le lac de Neuchâtel : 20 personnes saines et chauves

L'Association internationale des chauves a tenu pendant le week-end de Pentecôte son assemblée générale à Neuchâtel. Quelque vingt personnes, complètement chauves ou portant une petite couronne de cheveux autour du crâne, ont participé à cette assemblée particulière en compagnie de leurs parents, proches et amis. Durant une courte croisière sur le lac de Neuchâtel, les chauves ont élu parmi eux le plus beau chauve intégral du monde en la personne de M. Antoine Hergott, cinquante-deux ans, d'Alsace, et le plus beau chauve couronné, qui est également français : M. Albert Catel, soixante-huit ans, de Paris.
Ils ont également intronisé de nouveaux membres dans leur confrérie qui compte au total environ trois cents membres, avec force symboles sous forme de peignes et de ciseaux géants. L'association compte maintenant six nouvelles personnes, dont un Suisse, le petit Jean-Marie Herbiet, douze ans, de Couvet.
Le président de la confrérie helvétique, M. J.-M. Tripet, de Cernier, a expliqué que le rassemblement des chauves se voulait principalement à but social afin d'aider toutes les personnes atteintes de calvitie à ne pas se faire de complexes, mais à s'accepter ainsi tant il est vrai que « chacun est chauve à sa manière ». (ats)

Huiles
et Graisses
"MOTUL"
Automobiles
et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : **352-29-29**

GRAND HOTEL DU PAVILLON
★ ★ ★ ★
PARIS 75010
36, rue de l'Echiquier
(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)
Tél. : 770-17-15 - 770-54-34 - 246-10-43
Telex **660.815**
215 chambres
Salles et Salons de 10 à 200 personnes pour banquets, réceptions, conférences, expositions

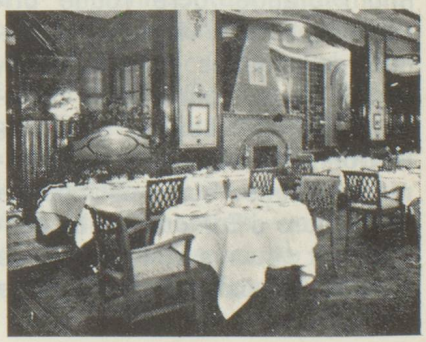

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE NEUCHATEL

Exposition Edmond Leuba

Jusqu'au 18 Septembre

Consécration de l'art pictural d'Edmond Leuba

S'il est un bilan de fin de siècle qui soit positif au point de justifier l'optimisme pour l'avenir du culte et de la pratique des arts plastiques, tel bilan est bien celui qu'Edmond Leuba nous convie à venir faire avec lui de ses vingt-cinq ans de peinture abstraite, constructiviste géométrique.

Compte tenu de ce qu'Edmond Leuba atteint en ce juin 1977 la force de l'âge de la pleine réussite, cela signifie qu'alors qu'il avait un quart de siècle de peinture figurative dans son sillage, l'approfondissement de sa prodigieuse culture artistique le portait à la méditation de préférence aux gestes pourtant bien aimés et faciles de faire sa palette, charger goulûment sa brosse, préparer sur l'aile droite de la grande palette à bras la lumière solaire ; et, près du pouce passé dans la palette les violets des ombres. Les plages dévorées par le soleil de Camargue, jaune de cadmium orangé, ocre rouge brisée de pourpre violacée, sillonnée de coulées de vermillon, c'était de ce temps-là la palette d'Edmond Leuba. Les collectionneurs aimaient et continuent d'aimer cette période de la peinture d'Edmond Leuba subtilement allusive aux plaisirs de la chair. Soudainement, l'idée de se voir devenu carriériste le porte une fois de plus à confronter le concept qu'il se fait de la peinture à celui qu'il se fait de sa propre peinture. A deux pas du chevalet, le piano est comme toujours ouvert. L'instrument chéri dès la première enfance et qui plus tard l'a mis sur la voie des premières évasions mentales de l'adolescence. Pendant que l'âme continue de voltiger sur la peinture, les mains vont au clavier. La géométrie de la divine immatérialité de Jean-Sébastien se transforme en couleurs derrière les paupières baissées du peintre. Le sort en est jeté. Foin de la peinture-inventaire, foin de la peinture-nomenclature, foin de la peinture de vues. Pas d'autre vue que celle de l'esprit, pas d'autre inventaire que celui de la couleur, pas d'autre nomenclature que celle des mille nuances. Rien que la couleur, les couleurs et la discipline géométrique de l'harmonie et du rythme. Mais le passage à une peinture purement intellectuelle ne s'opère pas comme le retournage d'une manche. Cent fois par minute les yeux du peintre se portent sur les objets qui meublent son bel atelier qui prend jour au nord, sur le boulevard Montparnasse. Ces objets ont été des raisons d'études de formes et de couleurs. La palette faite est là, en attente à côté du bouquet de brosses, planté dans un vase pansu en grès. La toile sortant de chez le marchand, blanche, et tendue comme un tambour, bruisse sous l'effleurement des ongles ; le jour du nord frisant coule sur la surface promise et en place sur le chevalet. Ce serait plaisant de placer en avant-plan une masse taillée dans le granit rose et insérée dans les lignes de fuite du port de Concarneau. Ce serait donc dire peinture-inventaire, peinture-nomenclature. A la trappe !

Mieux vaut tourner le dos à la lumière du nord, au chevalet, à la palette, et porter les mains sur le clavier. En termes conventionnels d'arts plastiques dont nous avons usé et usons largement — le passage de la représentation figurative à la représentation abstraite, constructiviste, géométrique de la peinture d'Edmond Leuba s'est fait à vide. C'est-à-dire qu'Edmond Leuba commence par s'imposer de s'abstenir de peindre. A vide, rien qu'en fait de peindre bien sûr.

Pour satisfaire l'impatience de ses mains, le peintre qui ne cesse de penser peinture s'enivre de la musique de son piano et n'émerge de cette ivresse que pour se plonger dans la lecture de Kant et Schopenhauer. Autrement dit Edmond Leuba fait retraite dans la spiritualité avant que d'affronter à nouveau le fatidique rectangle blanc. Sitôt la palette faite et la brosse chargée, la courbe qu'il porte sur la toile lui suggère l'idée de « Modulations spatiales ».

De même que tout peintre qui s'est trouvé, Edmond Leuba n'a besoin de l'avis de personne pour savoir qu'il est dans sa vérité. Enfin revient l'alacrité dans l'odeur des couleurs et de la térébenthine. Les toiles brossées commencent d'envahir l'atelier. Les cloisons en sont couvertes et l'empilage des peintures peut être opéré. Les expositions particulières d'Edmond Leuba vont se succéder à Paris. A la galerie Jeanne Castel en 1949. A la galerie du Point du Jour en 1952. A la galerie Di Meo en 1962. A la galerie des Editions Rolf Lutz en 1966.

Et pour clore cette série d'importantes expositions, c'est M. von Allmen qui dirige la galerie suisse de Paris qui organise l'exposition Leuba en 1976.
Et aujourd'hui, voici « Vingt-cinq ans de peinture abstraite constructiviste géométrique ». Quelque quatre-vingts numéros au catalogue célèbrent la consécration de l'art pictural d'Edmond Leuba. Subtilité du concept, amour charnel de la matière. Idolâtrie de la couleur. Une succulente ouverture de dialogue avec les plasticiens et les amateurs d'art. Une affirmation.

Silvagni

canton du tessin

Tessin : un habitant sur cinq travaille dans une banque...

Après les scandales de Weisscredit et de la succursale de Chiasso du Crédit suisse, le « Tessin-place financière » est à nouveau au centre de l'actualité.
Même si ce canton a passé de la quatrième à la troisième place dans la « liste » des places financières de notre pays, il présente toujours, avec un guichet de banque pour 1 100 habitants, la plus forte concentration bancaire de Suisse. Un habitant sur 25 y est employé de banque.
La revue commerciale et financière suisse précise qu'en 1945 il y avait au Tessin 75 succursales et agences bancaires. En 1970, il y en avait 171 et en 1975, 254. Sur 43 banques, 19 sont contrôlées par l'étranger. Ce développement a eu pour conséquence une augmentation constante du nombre des employés. Si en 1945, 500 personnes travaillaient pour des banques tessinoises, elles étaient 1 500 en 1970 et plus de 6 000 en 1975. Le secteur bancaire a connu pendant la période considérée la plus forte progression du taux d'occupation. De 1945 à 1970, l'épargne a progressé de 176 pour cent et a passé ainsi de 127 à 350 millions de francs. En 1973, l'épargne a atteint 1,8 milliard et 1975, 2,5 milliards de francs. Le taux moyen de progression était de 7 pour cent jusque dans les années soixante, de 8 pour cent de 1961 à 1967 et, depuis, ce taux a doublé, selon des indications de la revue commerciale et financière. L'origine de l'épargne n'est tessinoise que dans une faible proportion. On estime qu'avant 1970 quelque 11 700 milliards de lires ont été introduites légalement ou illégalement au Tessin. Depuis 1970, ce ne sont pas moins de 14 000 nouveaux milliards de lires (150 milliards de francs suisses) qui sont arrivés en Suisse, la plus grande partie de cet argent est déposée au Tessin et dans ses banques (ats)

Nouvelle publication de gauche à Lugano

Le premier numéro d'une nouvelle publication «Unita di sinistra » vient d'être distribué aux habitants de Lugano par les sections des partis socialiste, socialiste autonome et du travail.

L'éditorial est signé par un conseiller municipal socialiste qui souligne l'importance de la présence d'un représentant de la gauche au sein de l'exécutif après trente ans d'absence. Le but de la publication est d'informer les citoyens sur les problèmes de la commune. Les partis de gauche sont réunis en communauté de travail qui convie les habitants à des réunions dans les différents quartiers de la ville.
On se rappelle que, à la suite de l'entente au niveau cantonal entre les partis socialiste, radical et démocrate-chrétien, les socialistes s'étaient réservé toute liberté d'action pour la collaboration avec les autres partis de gauche au niveau des communes. (ats)

canton du valais

Plusieurs prix décernés en Valais

Trois prix d'une valeur de 5 000 F ont été décernés en Valais. C'est ainsi que la Fondation Alphonse Corsat à Martigny a remis l'un de ces prix à M. Jean Nicollier, ingénieur agronome, pour tout ce qu'il a fait pour le vin et la vigne en Valais et à M. Jean-René Dubulluit, de Saxon, pour sa contribution aux arts notamment au théâtre.

De son côté, la Fondation dite du « Divisionnaire Runzi » à Bluche près de Montana a remis cette année son prix à M. Gabriel Duc, professeur à l'université de Zurich. (ats)

L'étonnant succès du safari-mulets

Avec le retour des beaux jours, une randonnée touristique unique en son genre a repris en Valais, à savoir le fameux « Safari-mulets ». On sait qu'il s'agit là d'offrir aux touristes « modernes » la joie de revivre les équipées de Toepfer, Dumas, Wimper et autres voyageurs du siècle dernier et de « vagabonder » de vallée en vallée à

dos de mulet en « descendant », pour la nuit, dans de rustiques auberges villageoises.

Le safari 77 connaît à nouveau un succès inattendu. Une quinzaine de bêtes ont été mobilisées à cet effet. Elles seront sur la brèche jusqu'à la fin octobre. L'itinéraire est resté semblable à celui des autres années. Ainsi, en une semaine, muletiers et touristes relient des régions aussi différentes et pittoresques que celles de Vendaz, Saint-Martin, Mayens-de Sion, Vernamiège ou Vercorin.

De semaine en semaine le Valais refuse des clients « épris de telles chevauchées ».

Les amateurs de ce genre d'émotions sont de plus en plus nombreux et sont de tous âges, de toute condition. Le banquier américain côtoie l'étudiant, le septuagénaire emboîte le pas à la mule de la jeune dactylo et l'on voit se croiser sur les sentiers valaisans Américains, Russes ou Chinois. (ats)

Journée de « La Source » : une nouvelle directrice

« La Source » école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, à Lausanne, que préside le docteur Jean-David Buffat, a tenu sa journée annuelle à Lausanne, en présence de nombreuses « sourciennes » et anciennes « sourciennes » venues de toute la Suisse. Cinquante-sept nouvelles infirmières en soins généraux ont reçu leur diplôme. L'école a pris congé de Mlle Charlotte von Allmen, qui se retire après treize ans de direction, et a accueilli la nouvelle directrice, Mlle Micheline Royer.

La cérémonie, ouverte par le culte d'un pasteur lausannois, a été précédée d'une matinée médicale, avec des exposés sur la neuro-chirurgie et la douleur, l'infection bactérienne et la psychiatrie. (ats)

Un mécène étranger remet ses collections à la ville de Sion

Une cérémonie « unique en son genre » présidée par M. Félix Carruzzo a eu lieu début juin à Sion : la remise par un mécène étranger à sa localité d'adoption d'une riche collection musicale et littéraire accumulée au long des ans.

Cette donation comprend une bibliothèque de livres anciens, de musique, des partitions, des autographes de personnages illustres, des médailles, des meubles anciens.

Cette collection deviendra au décès de M. Kettner propriété intégrale de la ville et de la bourgeoisie de Sion.

M. Kurt Kettner, domicilié actuellement à Sion, est né à Vienne, mais est citoyen anglais. (ats)

Un cadeau « de poids » pour la Hollande

Récemment a été chargé, non sans peine d'ailleurs, sur un wagon cff un véritable monument de granit, don du Valais à la ville hollandaise de Maastricht. Dans le cadre des relations touristiques établies entre le Valais et la Hollande, les Valaisans avaient demandé aux autorités de cette ville de plus de 100 000 habitants, quel cadeau elles désiraient recevoir. La réponse fut : « un morceau de vos montagnes, car ici tout est plat ».

Les Valaisans prirent cette réponse à la lettre et taillèrent alors dans le massif du Simplon un rocher de dix tonnes qui a été envoyé en Hollande. Notons que durant toute la deuxième quinzaine de mai, une série de manifestations se sont déroulées à Maastricht pour mieux faire connaître le pays du Haut-Rhône aux Hollandais.

Grand prix littéraire français pour un écrivain valaisan

Le grand prix littéraire de l'Académie française (Fondation Broquette-Gonin) vient d'être attribué à Maurice Metral pour son roman « L'appel du soir » paru aux éditions du Panorama, Bienne.

Ce grand prix couronne chaque année un ouvrage « susceptible d'inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien ». L'académie a notamment relevé « la haute inspiration philosophique et sociale » de l'auteur valaisan, « la lucidité exceptionnelle de ce livre de réflexion », relève un communiqué de l'éditeur.

Agé de quarante-huit ans, auteur d'une trentaine d'ouvrages, dont une vingtaine de romans, Maurice Metral vit depuis de nombreuses années avec sa famille à Grimisuat, au-dessus de Sion. (ats)

Le chapitre de l'ordre de la Channe

Le chapitre de printemps de l'ordre de la Channe s'est déroulé en Valais. Cette célèbre confrérie bachique groupe actuellement près de 1 300 officiers et chevaliers du vin dont bon nombre venant de l'extérieur du canton.

Pour la première fois un tel chapitre fut placé sous la direction du nouveau procureur M. Albert Rouvinez, pharmacien, de Crans, lequel a succédé à M. Guy Zwisigg.

Ce chapitre « du renouveau » s'est déroulé à Branson/Fully où eut lieu l'intronisation de

sept nouveaux chevaliers puis à Charrat où s'est déroulée la partie gastronomique.

La manifestation était placée sous le haut patronage de M. Jean Vogt, président du Grand Conseil valaisan et en présence des présidents de communes de la région et de personnalités diverses.

Le chapitre fut animé surtout par les chanteurs de l'ordre tandis que MM. Jacques Montandon, officier de bouche et Antoine Venetz, metral, commentaient mets et vins. (ats)

Amitié franco-suisse

Au cours d'une manifestation ont été scellés de façon tangible les liens d'amitié qui uniront désormais la commune valaisanne de Lens au-dessus de Sion et la cité française de Fleurance, dans le Gers, non loin de Toulouse.

Président et maire des deux cités, M. Henri Lamon, député au grand Conseil valaisan, et Maurice Messegué, écrivain et herboriste bien connu, se sont retrouvés à Lens en compagnie de diverses personnalités de Crans, de Sion et de la région. M. Lamon a présenté à son collègue français la petite cité des Alpes en rappelant notamment son passé chargé d'histoire et en évoquant surtout le souvenir de C.F. Ramuz qui y vécut quelques années. (ats)

Des gardes du pape à la Fête-Dieu

Les cérémonies de la Fête-Dieu revêtaient cette année un cachet particulier dans le village valaisan d'Herémence puisqu'un détachement de la garde pontificale à Rome y participa en grande tenue. Il s'agissait là de quatre Suisses romands en vacances actuellement et qui obtinrent les autorisations nécessaires pour prendre avec eux hallebarde, épée, costume, etc. Ces quatre gardes en fonction à Rome sont Christian Tercier, de Vuadens, Jean-Claude Veya, de Develier, Rémy Levran, d'Euseigne et Michel Constantin, de Grimisuat.

Le détachement accompagna le Saint-Sacrement dans les rues du village.

Les cérémonies de la Fête-Dieu furent tout particulièrement solennelles également à Sion où des milliers de fidèles et de touristes faisaient une haie d'honneur au passage du Saint-Sacrement. Les plus hautes autorités du canton (président du grand conseil, président du gouvernement, tribunal cantonal, etc.), participèrent à la procession en compagnie de nombreuses sociétés. (ats)

Succès grandissant du plus vieil orgue du monde

En moins de six mois, soit depuis le début de l'année, plus de 5 000 personnes ont gagné la colline de Valère à Sion pour visiter « le plus vieil orgue jouable du monde ». De toutes les parties du globe, on est accouru ces derniers mois pour voir ou entendre cet instrument aujourd'hui restauré.

Comme ces années passées, un festival de l'orgue est organisé cet été à Sion de la mi-juillet à la fin août à l'intention des touristes et plus spécialement des mélomanes.

Quelques-uns des meilleurs organistes de ce temps interprèteront des œuvres diverses sur cet instrument qui défie les siècles. (ats)

Le bicentenaire de la mort du savant Albert de Haller

Humaniste, anatomiste et botaniste, le savant Albert de Haller, né à Berne en 1708 et mort en 1777, fut aussi un actif promoteur du développement de la mine de sel de Bex, dans le Chablais vaudois. Les Vaudois se souviennent et, à l'occasion du 200e anniversaire de la mort du grand Haller, ils ont posé récemment des plaques commémoratives dans chacune des localités où passa cet éminent homme de science du dix-huitième siècle : Goumoens-le-Jux (maison de commune), Roche (près de l'église protestante), Panex/Ollon (bâtiment de Salins), Bex (maison de commune et mine du Bouillet). Une plaque sera inaugurée ultérieurement à Aigle.

La population a été invitée à participer à ces cérémonies, au cours desquelles devaient prendre la parole les préfets et syndics, le sous-directeur de la mine de Bex et des descendants d'Albert de Haller, dont le pasteur Nicolas de Haller et l'ancien juge cantonal vaudois Bertrand de Haller.

Connu déjà à l'époque gallo-romaine, le sel de Bex est extrait industriellement depuis le seizième siècle. On peut visiter aujourd'hui trois kilomètres de galeries et de salles d'extraction. La mine du Bouillet produit actuellement 50 000 tonnes de sel par an. Une exposition de deux cents objets historiques est visible à Bex, tandis qu'un musée suisse du sel est en voie de création au château d'Aigle. (ats)

Le prix Edgar Poe au poète vaudois Charles Bory

La maison de poésie, fondée il y a cinquante ans à Paris, par Emile Blemont, l'ami de Ver-

laine et de Rimbaud, vient de décerner son « Prix Edgar Poe » au poète vaudois Charles Bory, à Cheseaux-sur-Lausanne, fondateur et directeur de la revue poétique « Les cahiers du soleil », déjà lauréat de nombreux prix (Académie française, Jeux floraux de Toulouse, Fémina, de poésie, Maurice-Rollinat, Gabriel-Vicaire). Le Prix Edgar Poe est réservé à un poète étranger pour l'ensemble de son œuvre. (ats)

Centre mondial de la serocytothérapie

C'est à Lausanne que travaille le seul laboratoire au monde spécialiste en « sérocytologie » ou « sérocytothérapie », et c'est à Montreux que siègent 220 médecins, biologistes et pharmaciens adeptes de cette méthode de traitement basée sur les sérums et considérée encore comme marginale. Ce congrès, réunissant des savants d'une dizaine de pays d'Europe et d'Amérique du Nord, était présidé par le docteur Michel Bourgeois, de Paris.

Si le canton de Vaud est devenu le centre international de la sérocytologie, c'est que le créateur de cette méthode (il y a quarante ans), le médecin français Jean Thomas, a élu domicile à Denens, près de Morges. Sa méthode est d'ailleurs appelée aussi « sérothérapie tissulaire spécifique de Thomas ».

Première méthode immunothérapique destinée à agir sur les tissus, la sérocytothérapie consiste à stimuler le métabolisme des cellules déficientes ou à détruire les cellules dégénérées, par l'emploi de sérums administrés principalement en suppositoires. Les sérums sont obtenus par inoculation à des animaux d'extraits embryonnaires homologues des tissus ou des organes humains à traiter. Ces « antigènes » provoquent la formation d'anticorps qui sont ensuite recueillis chez l'animal et appliqués à l'homme. A chaque tissu ou organe correspond un sérum spécifique.

La production des sérums, pour le monde entier, est assurée par le laboratoire de sérocytologie de Lausanne. Celui-ci dispose, près de la capitale vaudoise, d'une ferme où sont élevés des chevaux, des ânes, des chèvres, des lapins et des cobayes, sur lesquels un vétérinaire prélève régulièrement de petites quantités de sang enrichi d'anticorps. Le sérum est contrôlé par l'Office fédéral compétent. (ats)

Mort de l'écrivain romand Cécile Delhorbe

Mme Cécile-René Delhorbe Jaccottet, professeur, historienne et femme de lettres, titulaire de plusieurs prix littéraires suisses et français, est morte à Lausanne à un âge avancé.

Cécile Jaccottet, née à Paris de parents neuchâtelois, fit ses études à Lausanne et voyagea en Espagne et en France. Elle épousa l'écrivain vaudois René Delhorbe. En 1932, l'université de Lausanne lui accorda le doctorat ès lettres pour une thèse sur l'affaire Dreyfus et les écrivains français.

Auteur de nombreuses études historiques, éditées en librairie ou publiées dans des journaux (dont la « Gazette de Lausanne »), Cécile-René Delhorbe s'intéressa plus particulièrement à Juste et Caroline Olivier, à Edouard Rod, à Jacques Necker, à Amédée de la Harpe, ainsi qu'aux relations diplomatiques entre la France et les cantons suisses. Elle reçut en 1971 le prix des écrivains vaudois. (ats)

Gazette de Lausanne : nouveau président

L'assemblée générale de la « Société de la Gazette de Lausanne et Journal Suisse s.a. », réunie à Lausanne, a pris acte avec regret de la décision de M. Louis Guisan de renoncer à son mandat de président et d'administrateur. Ancien conseiller d'Etat et aux Etats, M. Louis Guisan a pris, durant vingt-quatre ans, une part prépondérante à la conduite du journal, notamment comme administrateur-délégué depuis 1966 et président du conseil d'administration depuis 1974. Le conseil d'administration a nommé son nouveau président en la personne de M. François Daulte, éditeur à Lausanne. (ats)

canton de zurich

Le dernier numéro de « Die Tat »

« Die Tat » prend congé de ses lecteurs. Un nouveau journal « Tat » conçu différemment, sort.

Le dernier numéro de « Die Tat » ne se présente pas sous la forme d'un journal d'actualité, mais revêt plutôt un aspect « méditatif » : la presque totalité de ses 24 pages est consacrée à la littérature. Le conseiller national Walter Biel, qui pendant 7 ans, fut le responsable du comité du journal rappelle, dans un éditorial d'adieux, que « Die Tat » s'est toujours présenté comme un journal indé-

pendant, se distançant au cours des dernières années des partis politiques. « Le journal n'a jamais caché son attachement à l'idée d'un capital social et à sa position libérale-sociale. Cette position a aussi été celle de l'alliance des indépendants. C'est dans ce sens, mais dans ce sens seulement, que « Die Tat » était un journal de l'alliance des indépendants. Mais, précise M. Biel, cela n'a jamais signifié que dans des problèmes concrets, et souvent à la consternation de nos amis politiques, nous ayons pris position différemment ». (ats)

Bibliothèque de L'Epfz : la plus moderne de Suisse

La bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale (epf) de Zurich est devenue après différentes phases de transformation, la plus moderne de Suisse. Dans cette bibliothèque qui contient la plus grande collection de livres techniques d'Europe, les commandes se font par ordinateur. Les catalogues seront, avec le temps, complètement automatisés et pourront être lus directement sur un écran.

La bibliothèque de l'Epfz a été fondée en 1855, en même temps que l'Ecole polytechnique. Grâce aux divers agrandissements, elle est devenue dès 1931 une bibliothèque technique cantonale. En 1968, cette institution a acquis son millionième document. 7 ans plus tard, ce chiffre fut doublé.

De 1971 à 1974, le système des prêts a été équipé d'un ordinateur électronique. Ce dispositif permet de contrôler les commandes, l'utilisateur apprend immédiatement si son livre est disponible. Il a été d'autre part, possible d'améliorer le système des rappels et de mieux contrôler la circulation des livres. (ats)

Une découverte faite par un musicien suisse

Il est bien difficile pour un musicien, un instrumentiste, un orateur ou un chanteur, de se faire une idée objective de la qualité et de la portée des sons qu'il émet. Lors d'un premier enregistrement, il ne reconnaît plus la sonorité de son instrument ou le timbre de sa voix. Il en est ainsi pour tous ceux qui utilisent un instrument dont le rayonnement acoustique est trop proche des oreilles.

Si nous prenons l'exemple du violoniste nous constatons que ses oreilles gauche et droite sont situées respectivement à 10 cm et 25 cm du violon. Il perçoit ainsi des sons d'un haut niveau sonore, dont le rayonnement est très directif et qui sont encore renforcés par les vibrations intérieures de la boîte cranienne, en raison du contact avec la mentonnière.

Non seulement ces sons directs et très intenses saturent ses oreilles, mais ils exercent un effet de masque sur les sons réfléchis que lui renvoie la salle, ce qui le conduit à surestimer ou à sousestimer selon les cas, la qualité et la portée des sons que perçoivent ses auditeurs. De là, beaucoup d'erreurs d'appréciation qui le conduisent à commettre des fautes plus ou moins graves sur le plan technique et artistique.

Le « Calacustic » a été mis au point afin de donner aux instrumentistes, comme aux professionnels de la parole une conscience plus objective de leur comportement, sur le plan acoustique. Des mesures effectuées au laboratoire d'acoustique de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris et au Laboratoire de recherches de

Radio-France confirment l'efficacité de l'écran porté par un violoniste et un chanteur. Grâce à son emploi on obtient un effet de filtrage des sons aigus au delà de 8 kHz. Ce résultat est intéressant car il confirme la présence d'une image acoustique beaucoup plus voisine de celle de l'auditeur. Quant au niveau sonore perçu par l'exécutant, on constate qu'il est abaissé de 15 à 20 dB, ce qui est bénéfique pour lui, car rien n'est plus fatigant que de travailler pendant plusieurs heures dans un niveau sonore élevé, en percevant des sons de fréquences élevées.

LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F

Directeur : **E. BIERI**

6, rue Orfila - 75020 PARIS

Tél. : MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...